



Extension de réseau téléphonique

Par **mll**, le **09/09/2016 à 10:21**

Bonjour, rn il y a 8 ans nous avons construit au bout d'un chemin communal non viabilisé en même temps qu'un autre particulier. La mairie nous demande à l'époque 2100 euros pour l'extension du réseau téléphonique car le voisin refuse de payer pour ça, nous le faisons car mon mari avait absolument besoin du fixe pour son travail. Cet hiver, nous avons eu des soucis avec internet, ils sont intervenu sur le regard et là surprise le voisin s'est branché sur le regard alors qu'il n'avait pas payé à l'époque. J'ai téléphoné à la mairie et depuis 6 mois au moins on nous retéléphone pas, on évite les appels....Que puis je faire? A qui puis je m'adresser sans que ça me coûte de l'argent? rn Cordialement

Par **Tisuisse**, le **09/09/2016 à 11:43**

Bonjour, rn rn Vous demandez à votre fournisseur de débrancher la ligne de votre voisin si ce branchement a été fait frauduleusement.

Par **mll**, le **14/09/2016 à 17:13**

Le problème c'est que la mairie me dit qu'il aurait fini par payer mais ne me donne pas de preuve écrite, moi j'avais fourni ma preuve de paiement....

Par **Visiteur**, le **14/09/2016 à 19:40**

Bjr,rnCette borne est-elle privée ?

Par **mll**, le **22/09/2016** à **10:56**

non elle est à l'extérieur de notre terrain.

Par **Tisuisse**, le **22/09/2016** à **10:59**

La question de pragma ne portait pas sur l'emplacement de cette borne (sur terrain privé ou sur voirie publique) mais si cette borne vous appartient ou non.